

guère s'attendre que je partage entièrement leur avis. L'honorable député de Brandon n'a pas été heureux dans son allusion à la voix de l'Ouest canadien. Il a soutenu que le succès qu'il a remporté à Brandon indique que la voix de l'Ouest canadien s'est prononcée nettement en faveur du régime actuel. D'après le souvenir que j'en ai, toutefois, ce n'est pas tout à fait ce que le scrutin a révélé. En relevant les chiffres, je constate que le député actuel de Brandon a obtenu 6,583 voix et ses adversaires en ont recueilli 9,177. Si cette répartition représente le sentiment de l'Ouest canadien je dois conclure que le Gouvernement n'y doit pas trouver grand sujet d'encouragement. De fait, l'honorable député a recueilli un peu plus de 41 p. 100 des voix. Il faudrait donc dire, alors, si le sentiment de Brandon est celui de la population manitobaine, que le sentiment exprimé à Waterloo-Sud est celui de la population de l'Ontario, puisque je constate que l'honorable député de Waterloo-Sud (M. Hornuth), représentant à la fois très agissant et très compétent de cette circonscription, armé de dix à douze ans d'expérience précieuse à l'assemblée législative de Toronto, a écrasé ses deux adversaires le candidat libéral et celui de la Fédération du commonwealth coopératif—les a écrasés au point qu'ils ont tous deux perdu leur dépôt. Ceci tend plutôt à me convaincre qu'à en juger par les élections complémentaires le Gouvernement ne serait pas fondé à trouver les résultats très encourageants. A Waterloo-Sud, les libéraux n'ont réuni que 24 p. 100 des voix exactement. Les conservateurs obtinrent 50 p. 100 et le candidat de la Fédération du commonwealth coopératif s'assura les autres. Le candidat libéral a réuni tout juste un peu moins de 25 p. 100 dans Waterloo-Sud. Je répète donc que l'honorable député de Brandon n'a guère été heureux dans ses remarques. A tout événement, je n'insisterai pas davantage.

Mes honorables amis d'en face ont vaillamment tenté de remporter l'élection complémentaire de Brandon et ils y ont réussi grâce à dix voix minoritaires. Ils ont envoyé dans cette circonscription trois ministres, dix députés fédéraux et trois députés à l'assemblée législative. Ils ont assez bien réussi. Ils ont eu cependant à déplorer l'absence d'un des ministres. L'honorable député de Port-Arthur (l'hon. M. Howe), ministre des Transports, devait être présent le même jour que moi, mais un accident l'empêcha de se rendre. Il déclarait l'autre jour que c'était heureux, puisque le parti libéral avait perdu chacune des élections complémentaires auxquelles il avait pris part. L'observation amusante est son fait, non le mien. Nous avions pour soutenir la lutte aux côtés de notre candidat l'honorable J. L. Bowman et moi-même, tous deux

[L'hon. M. Manion.]

membres du Conseil privé, deux députés à l'assemblée législative et un député fédéral. Nos forces étaient tout à fait inférieures en nombre et, à ce qu'on m'a dit, nos moyens l'étaient aussi pour ce qui touche les espèces sonnantes. Ce sont les renseignements qui me sont parvenus.

Permettez-moi un mot de plus au sujet de l'honorable député de Brandon. L'honorable député a signalé l'importance de la culture du blé pour la nation canadienne, et je partage entièrement son avis sur ce point. Nul ne saurait manquer de saisir l'importance pour le pays de la culture du blé dans l'Ouest canadien, lorsqu'il vient comme moi de cette région du pays, située à la tête des Grands Lacs, par où passe, ainsi que par le goulot d'un entonnoir, le blé moissonné dans l'Ouest du Canada.

On me pardonnera peut-être d'exprimer en ce moment, à l'occasion de mon premier discours depuis mon retour à la Chambre, le sentiment que j'éprouve de l'honneur que l'on m'a fait en m'élisant comme chef d'un des deux grands partis politiques qui ont gouverné le pays depuis soixante-dix ans ou plus. Malgré toute la critique dont on a abreuvé ces deux partis, j'estime qu'ils ont en général sagement administré le Canada durant toutes ces années. Je tiens à remercier la circonscription de London de m'avoir choisi pour son représentant. Cette circonscription a envoyé à la Chambre plus d'un député habile et distingué et c'est pour moi un orgueil de la représenter aujourd'hui. Je suis très sensible à l'honneur de représenter cette belle ville.

J'ai déjà dit en public, et j'aimerais à le redire en un mot, combien je suis sensible à la courtoisie que le parti libéral m'a témoigné en s'abstenant de me présenter un adversaire lors de l'élection complémentaire. Après tout, cela cadre tout simplement avec les traditions de notre vie parlementaire. Si vous remontez le cours des années, vous constaterez que les conservateurs firent de même en 1919 lorsque le premier ministre (M. Mackenzie King) se présenta dans l'île du Prince-Edouard. Le parti libéral fit preuve de la même courtoisie à l'endroit de mon ami Arthur Meighen, lorsqu'il se présenta dans Grenville-Dundas, en 1922. Je tiens donc à remercier vivement les libéraux de la courtoisie dont ils ont fait preuve au cours de l'élection complémentaire.

Je me rends parfaitement compte des devoirs et des charges qu'entraîne le poste de chef de parti que l'on m'a confié; et pourtant, ayant été choisi par une convention nombreuse, j'estime que l'on ne doit pas attendre de moi plus que je ne peux donner. Car cette